



- Votre profil** Vous êtes titulaire d'un **master (licence - Ingénieur) à orientation technique (travaux publics, construction, électricité-mécanique, ...)** ou d'un **diplôme d'architecte**.
- Une expérience utile en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie au sein d'un parc immobilier et/ou une expérience dans la fonction ou dans le secteur est un atout.
  - Vous possédez le permis B.
  - Un certificat d'aptitude en tant que Responsable Energie, délivré par la Région, est un atout
  - Vous maîtrisez les logiciels bureautiques et la connaissance d' Autocad est un atout.
  - Vous disposez des connaissances de la législation sur les marchés publics.
  - Vous disposez d'un esprit d'initiative et un bon sens de la communication.
  - Vous êtes orienté solution.
  - Vous aimez relever des défis et souhaitez vous impliquer dans la réalisation d'objectifs en réponses aux enjeux climatiques actuels

### Nous vous offrons

- ✓ Un contrat à durée indéterminée avec clause résolutoire liée aux subsides PIV (Politique Intégrée de la Ville)
- ✓ Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.
- ✓ Une rémunération (mensuel minimum brut indexé de 3.328,20 € (échelle RGB A1sp – att. spécifique)
- ✓ Des chèques repas

**Intéressé(e) ?** Faites-nous parvenir, **pour le 29/04/2022 au plus tard**, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : [emploi@lalouviere.be](mailto:emploi@lalouviere.be) en l'intitulant : **Candidature pour le poste de « Gestionnaire PEB »**

### Conditions générales de recrutement

- Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure. Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec la cellule recrutement du département des ressources humaines par mail ou par téléphone (064/27.80.39) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

- Pour la ou le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.

- Peut également participer à l'examen de recrutement, l'étudiante ou étudiant qui suit la dernière année des études pour l'obtention du diplôme requis. En cas de réussite à la sélection, la candidate ou le candidat ne pourra toutefois rentrer en service que lorsqu'elle ou il sera titulaire du diplôme requis.

- Un extrait du casier judiciaire pourra vous être réclamé au cours de la procédure de recrutement.

- L'examen de recrutement comportera:

Une épreuve écrite et/ou pratique de mise en situation professionnelle

Un entretien oral visant à évaluer les aptitudes et les compétences professionnelles du candidat

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

- Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

**[Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur Amaury Vandenhende, Directeur des Travaux pff, 064/27.79.42](#)**

